



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DES FORMATIONS

1. Cadre

Hors Pistes est organisme de formation ayant la certification qualité Qualiopi pour l'action suivante : actions de formation.

2. Inscription

Toute inscription à nos formations se fait par une prise de contact avec la responsable des formations pour Hors Pistes. Après analyse de la demande, Hors Pistes vous fera une proposition de formation, formalisée dans une convention de formation et accompagné d'un devis. La signature de la convention de formation valide le projet de formation et engage les deux parties à sa réalisation.

Le tarif pour une formation sur mesure est défini en fonction du projet de formation.

Les factures sont payables au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de la date de facturation.

3. Annulation

Toute annulation d'une inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

Avec un préavis d'au moins 10 jours avant la formation, vous pouvez demander à reporter votre inscription sur une nouvelle date à définir avec l'équipe de Hors Pistes et pendant l'année civile en cours.

Hors Pistes se réserve la possibilité d'annuler une formation en cas de problème technique ou logistique majeur. Dans ce cas, les inscrits seront prévenus le plus tôt possible avant le début de la formation. De nouvelles dates de la même formation ou d'autres formations vous seront proposées.

4. Responsabilité de l'association Hors Pistes

L'association Hors Pistes décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels de toute nature déposés par les participants dans ses locaux (salle de formation, bureau, cuisine, toilettes ...). Toute personne participant à une formation organisée par Hors Pistes est tenue à prendre connaissance du règlement intérieur de la structure et des conditions générales exposées dans le présent document.

5. Litige

En cas de litige, il sera recherché une solution amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de commerce de Marseille.

Pour toute information ou exercice de vos droits et obligations mentionnées dans les conditions générales de vente des formations Hors Pistes, vous pouvez contacter la responsable de la formation à cette adresse : formation@hors-pistes.org